

RAPPORT D'ANALYSE

1. Bilan de la première Opération de Développement Rural (ODR)

1.1 Introduction

La décision de principe de lancer une première Opération de Développement Rural (ODR) a été prise par le Conseil communal de Fauvillers le 30 mars 2001.

Ce premier Programme Communal de Développement Rural (PCDR) a été validé par la Commission Locale de Développement Rural (CLDR) en février 2005. Il a ensuite été approuvé par le Conseil communal le 8 novembre 2005.

Le document a ensuite été présenté à la Commission Régionale d'Aménagement du Territoire (CRAT) et a reçu l'approbation du Gouvernement Wallon le 01/12/2005 pour une durée de validité de 10 ans.

L'objectif du présent chapitre est de dresser le bilan de cette première ODR, des objectifs qu'elle s'était fixée, de l'avancée des différents projets qu'elle avait programmés, mais également des différentes initiatives qui ont été prises par la CLDR au cours de cette opération.

10 ans plus tard, en décembre 2015, se clôture cette première ODR. Le bilan de cette procédure constitue une opportunité pour dresser les forces et les faiblesses de cette 1^{ère} expérience, des projets encore importants à réaliser et permettre ainsi d'envisager les opportunités à saisir pour renforcer les retombées de ce deuxième PCDR pour la Commune de Fauvillers.

A ce titre, la CLDR, au cours d'une réunion qui s'est déroulée le 25 février 2015, s'est attachée à préciser son bilan personnel de cette première ODR. Les conclusions de cette réunion sont intégrées dans le présent bilan.

1.2 Bilan stratégique

1.2.1 Stratégie, défi et objectifs de développement définis par la 1^{ère} ODR de Fauvillers

Pour rappel, le défi qui a été défini par le PCDR est :

Faire de Fauvillers une commune d'accueil qui respecte le caractère rural de son territoire et qui valorise son appartenance au Parc Naturel

Pour atteindre ce défi, huit objectifs ont été mis en avant :

- 1 - Développer un sentiment d'appartenance à la commune et encourager, dynamiser le tissu associatif**
- 2 - Diminuer le sentiment d'insécurité routière**
- 3 - Aménager les cœurs de village dans le respect de leur caractère rural**
- 4 - Préserver et valoriser le cadre naturel et lutter contre les nuisances**
- 5 - Maintenir et promouvoir une agriculture familiale de qualité**
- 6 - Favoriser l'accès au logement en veillant à l'intégration du bâti neuf et en limitant le développement tentaculaire des villages**
- 7 - Améliorer les services à la population**
- 8 - Développer des produits touristiques axés sur un tourisme vert diffus et respectueux**

1.2.2 Evaluation par objectifs de développement

Lorsqu'elle est présente, l'analyse de chaque objectif est complétée par l'analyse qui a été réalisée par la CLDR.

1 - Développer un sentiment d'appartenance à la commune et encourager, dynamiser le tissu associatif

Cet objectif visait principalement le développement d'activités, la cohésion entre les différents groupes de la population et le développement de la vie villageoise par la création de maisons de village et d'espaces de convivialité.

Les quatre maisons de village ainsi que la ferme Simon sont des réalisations importantes répondant pleinement à cet objectif. L'aide apportée par la Commune à l'amélioration de locaux pour la jeunesse permet également de répondre à cet objectif.

Notons également que des projets comme l'enquête sur les besoins et envies d'activités ou le développement d'activités avec un rayonnement plus large n'ont pas été réalisés alors qu'ils répondaient aussi à l'objectif.

La CLDR a estimé que l'objectif n'avait pas encore été atteint mais qu'il devait néanmoins être reconduit. Elle souligne essentiellement que le sentiment d'appartenance à la commune semblait être un objectif transversal du PCDR et a été fort peu rencontré.

2 - Diminuer le sentiment d'insécurité routière

Pour cet objectif, notons que peu de projets clairement définis avaient été repris dans les projets du PCDR. Ceci-étant, une fiche à part entière avait permis d'identifier l'ensemble des situations problématiques en matière d'insécurité routière sur la commune.

10 ans après, cet objectif a été rencontré par la création au sein de la CLDR d'une « Commission sécurité » mise en place en 2015. Cette commission, bénéficiant d'un budget participatif, constitue un outil particulièrement pertinent pour répondre à la fiche-projet « sécurité routière » et à l'objectif de « diminuer le sentiment d'insécurité routière ».

La CLDR a estimé que l'objectif n'avait pas été atteint mais qu'il devait néanmoins être reconduit. En effet, elle argumente que les problèmes d'insécurité routière sont toujours prégnants sur la commune, que le nombre d'infractions augmente et que la répression resterait toujours insuffisante.

3 - Aménager les cœurs de village dans le respect de leur caractère rural

On observe que de nombreux projets d'aménagement d'espace de convivialité dans tous les villages, n'ont été rencontrés que ponctuellement. Les projets du PCDR étaient particulièrement ambitieux puisque chacun des villages faisait l'objet d'une fiche spécifique.

La CLDR a également développé une réponse à l'objectif par la création en son sein d'une « Commission patrimoine » mise en place en 2015. Cette commission, bénéficiant d'un budget participatif, constitue un outil adapté pour le suivi et la protection des éléments patrimoniaux sur la commune. Un inventaire du petit patrimoine a été réalisé par la CLDR et sera utilisé et mis à jour dans le cadre du projet d'« inventaire du petit patrimoine » du Parc Naturel et de l'appel à projet « recensement du petit patrimoine ». Par contre, le fait de trouver des aides pour la conservation des bâtiments repris à l'inventaire du patrimoine n'a pas été réalisé.

Au niveau des réalisations non reprises dans le PCDR, il est important de mettre en avant le Schéma de Développement Communal, qui constitue un outil important qui permettra d'organiser les villages dans le respect de leur caractère rural.

La CLDR a estimé que l'objectif n'avait pas été atteint mais qu'il devait néanmoins être reconduit.

4 - Préserver et valoriser le cadre naturel et lutter contre les nuisances

Pour cet objectif, parmi les actions, une moitié a été réalisée ou est en cours, comme le partenariat avec le Parc Naturel Haute-Sûre Forêt d'Anlier, la mise en place du Contrat de rivière, la pose de nichoirs pour le cingle plongeur, l'aménagement de sites à Fauvillers, ou l'installation de chaudières à bois ou de dispositifs d'énergie renouvelable dans les bâtiments publics.

L'autre moitié, non réalisée, concerne principalement des actions d'information concernant l'épuration des eaux. La CLDR a estimé que l'objectif avait été atteint mais qu'il devait néanmoins être reconduit.

5 - Maintenir et promouvoir une agriculture familiale de qualité

Peu d'actions étaient reprises dans la précédente programmation concernant cet objectif. C'est un constat général découlant du fait qu'une Commune a peu d'emprise sur cette problématique. Néanmoins, on notera que l'action de sensibilisation au maintien des haies a été réalisée et que différentes actions, comme des aides pour les analyses de sol, ont été mises en place par le Parc Naturel Haute-Sûre Forêt d'Anlier. La nouvelle commission agricole organise des soirées d'information et différentes actions en soutien des agriculteurs.

Une moitié de la CLDR a estimé que l'objectif avait été atteint, mais tous les membres estimaient que cet objectif devait être reconduit en insistant sur la promotion des initiatives personnelles en matière de bonnes pratiques agricoles et en soulevant la question de l'exode des agriculteurs.

6 - Favoriser l'accès au logement en veillant à l'intégration du bâti neuf et en limitant le développement tentaculaire des villages

Les principaux projets et actions en relation avec cet objectif concernaient le développement de logements publics. Cet objectif est rencontré puisque différents projets ont vu le jour comme les logements à côté de la ferme Simon ou le développement des logements CLT (Community Land Trust) à Fauvillers.

L'autre partie de l'objectif concernait le développement tentaculaire des villages. Encore une fois cet objectif peut être considéré comme pleinement rencontré par l'élaboration du Schéma de Développement Communal qui a permis de structurer les densités dans les zones d'habitat du plan de secteur.

La CLDR a pourtant estimé que l'objectif n'était pas rencontré et qu'il devait être reconduit.

7 - Améliorer les services à la population

Pour répondre à cet objectif, différentes réalisations comme les maisons de village ou la maison rurale à la ferme Simon ont permis d'améliorer les services à la population. Bien qu'elles n'étaient pas encore prévues dans la programmation du PCDR, on notera également que la mise en place du Plan de Cohésion Sociale 2014 – 2019, la crèche à Fauvillers, l'ouverture de la maison d'accueil communautaire, la maison médicale ou la remise du réseau d'eau à la SWDE ont également contribué à l'amélioration des services à la population.

Une moitié de la CLDR a estimé que l'objectif avait été atteint et tous les membres ont estimé que cet objectif devait être reconduit en soulignant que si certaines avancées étaient notables, beaucoup de choses restaient encore à faire.

8 - Développer des produits touristiques axés sur un tourisme vert diffus et respectueux

La plupart des projets répondant à cet objectif étaient repris dans le lot 3. Une bonne partie a pu voir le jour, on pense notamment au projet en lien avec le développement du pré-RAVeL (aménagement, entretien, signalisation), ou le développement d'itinéraires avec panneaux didactiques. Parallèlement, le Parc Naturel ou l'ADL ont permis également de renforcer cet objectif qui fait pleinement partie de leur plan d'action.

La CLDR, quant à elle, a estimé que l'objectif n'avait pas été atteint mais qu'il devait néanmoins être reconduit.

1.3 Bilan des projets

Le tableau ci-dessous reprend l'ensemble des projets ainsi que leur niveau de réalisation.

Un focus sur les demandes de convention dans le cadre du PCDR ainsi qu'un bilan financier sont également présentés à la suite de ce tableau.

1.3.1 Projets du PCDR

Les tableaux suivants reprennent, par lot, l'ensemble des projets avec leur lien avec l'objectif de la stratégie et leur état d'avancement (situation en **octobre 2020**).

1.3.1.1 Les projets du lot 1

Type de fiches		Intitulé	Objectifs	Réalisé
Fiches sécurité routière		Fiches sécurité routière	2	oui
Fiches projets		Fiche n° 1 – Hollange : Construction d'une maison de village et aménagement de ses abords	1, 3 et 7	oui
Fiches projets		Fiche n° 2 – Sainlez : Aménagement d'une maison de village dans les anciens locaux de l'école communale et aménagement de ses abords	1, 3 et 7	oui
Fiches projets		Fiche n° 3 – Strainchamps : Extension de la maison de village	1, 3 et 7	oui
Fiches projets		Fiche n° 4 – Honville : Rénovation et mise aux normes de la maison de village	1, 3 et 7	en cours
Fiches Actions	Initiative CLDR	Organiser une information pour sensibiliser la population au respect de l'architecture traditionnelle via la maison de l'urbanisme	2	non
Fiches Actions	Initiative CLDR	Informar la population des primes accessibles aux propriétaires privés pour restaurer leur bien : soit via le bulletin communal, soit par des soirées d'information (primes à la réhabilitation, petit patrimoine populaire wallon...)	2	non
Fiches Actions	Initiative CLDR	Sensibiliser le monde agricole à l'intégration des bâtiments agricoles, via la maison de l'urbanisme	5	non
Fiches Actions	Initiative CLDR	Faire une sensibilisation au maintien des haies et à leur bon entretien	5	oui
Fiches Actions	Initiative CLDR	Dresser un inventaire des particularités : carte et valorisation (la Maison du Tourisme du Pays de Bastogne a édité une brochure de présentation des communes qui met en exergue les richesses de chacune)	8	oui
Fiches Actions	Initiative CLDR	Etablir une liste de bénévoles pour rendre des petits services ; elle sera ensuite gérée par "la centrale de services".	7	non
Fiches Actions	Initiative CLDR	Organiser une enquête sur les besoins de déplacement non couverts (Telbus)	7	oui
Fiches Actions	Initiative CLDR	Poser des nichoirs pour le cingle plongeur sous les vieux ponts (en partenariat avec le parc naturel)	4	oui
Fiches Actions	Initiative CLDR	Dresser un inventaire et un état des lieux du petit patrimoine	3	oui

Fiches Actions	Initiative CLDR	Mettre en place une enquête sur les besoins et envies d'activités	1	non
Fiches Actions	Initiative associative	Veiller à la qualité de l'accueil des nouveaux habitants : cette démarche dépend du dynamisme des associations locales (ex : le club des jeunes de Sainlez rend visite à chaque nouvel arrivant, petit-déjeuner annuel à Bodange...)	1	oui
Fiches Actions	Initiative associative	Développer des activités à rayonnement plus large	1	non
Fiches Actions	Initiative associative	Réapprendre aux gens à vivre dans le monde agricole	5	non
Fiches Actions	Initiative associative	Contrat de rivière Sûre (projet à moyen terme du Parc, les communes ont déjà pris la décision de principe)	4	oui
Fiches Actions	Initiative associative	Cibler le tourisme à Fauvillers sur les richesses archéologiques (sondages en cours derrière la ferme Simon)	8	non
Fiches Actions	Initiative associative	Organiser une fête inter villages	1	non
Fiches Actions	Initiative associative	Sensibiliser à la musique	1	non
Fiches Actions	Initiative communale	Gérer au mieux la mise en œuvre des ZAD	6	oui
Fiches Actions	Initiative communale	Favoriser les partenariats avec les communes voisines (Vaux-sur-Sûre et Martelange) en ce qui concerne l'utilisation des salles polyvalentes	6	oui
Fiches Actions	Initiative communale	Organiser des déplacements vers les piscines extérieures	6	non
Fiches Actions	Initiative communale	Fauvillers : diversifier les activités extra-scolaires	6	non
Fiches Actions	Initiative communale	Sauvegarder le patrimoine monumental + trouver des aides pour sa conservation	4	non
Fiches Actions	Initiative communale	Veiller à conserver les points de vue, notamment sur la vallée de la Sûre	4	non
Fiches Actions	Initiative communale	Épuration des eaux usées : veiller à bien informer la population sur les zones couvertes ou en épuration individuelle	4	non
Fiches Actions	Initiative communale	Centrale de services (baby-sitting, garde d'enfants malades...) : service qui coordonnerait toutes les informations relatives aux initiatives en place. Un partenariat CPAS-Commune serait envisageable. D'abord élaborer une base de données reprenant tous les services existants et faire une enquête pour mieux cibler les besoins	7	oui

1.3.1.2 Les projets du lot 2

Type de fiches	Intitulé	Objectifs	Réalisé
Fiches projets	Fiche n° 7 – Hollange : Aménagement du site de la fontaine situé en dessous de l'ancienne école	3	oui
Fiches projets	Fiche n° 5 – Fauvillers : Réhabilitation d'une partie de la Ferme Simon en maison de village et création de logements de transit dans le corps de logis	1, 3, 6 et 7	oui

Fiches projets	Fiche n° 6 – Tintange : Aménagement d'un espace de convivialité au carrefour vers Surré	1, 3 et 8	non
Fiches projets	Fiche n° 8 – Menufontaine : Rénovation et mise aux normes de la maison de village et du logement communal adjacent	1, 3, 6 et 7	oui

1.3.1.3 Les projets du lot 3

Répertoire	Objectifs	Réalisé
En créant des locaux pour les jeunes sur la commune	1	oui
En aménageant des maisons de village : à Warnach	1	non
En aménageant des maisons de village : à Wisembach	1	non
En créant des espaces de convivialité à Fauvillers	1	oui
En créant des espaces de convivialité à Hollange	1	non
En créant des espaces de convivialité à Menufontaine	1	non
En créant des espaces de convivialité à Strainchamps	1	non
En créant des espaces de convivialité à Tintange	1	oui
En créant des espaces de convivialité à Wisembach	1	non
En créant des espaces de convivialité à Burnon	1	non
En créant des espaces de convivialité à Strainchamps	1	non
En aménageant des espaces de jeux sur la commune, surtout dans les villages où il y a beaucoup d'enfants : aménager des espaces de jeux pour les petits	1	en cours
En aménageant des espaces de jeux près des écoles	1	non
En aménageant des espaces de jeux sur la commune	1	non
En aménageant des espaces de jeux à Strainchamps	1	non
En aménageant des espaces de jeux à Tintange	1	non
En aménageant des espaces de jeux à Warnach	1	non
En créant des espaces sportifs à Fauvillers	1	oui
En créant des espaces sportifs à Hollange	1	non
À côté de la maison de village de Honville, aménager une petite infrastructure sportive et de jeux	1	non
Strainchamps : aménagement d'une petite infrastructure sportive	1	non
En entretenant et valorisant le petit patrimoine religieux à Bodange	1	non
En entretenant et valorisant le petit patrimoine religieux à Sainlez	1	oui
En entretenant et valorisant le petit patrimoine religieux au cimetière de Tintange	1	en cours
En entretenant et valorisant le petit patrimoine religieux à Burnon	1	non
En entretenant et valorisant le petit patrimoine religieux à Fauvillers	1	non
En entretenant et valorisant le petit patrimoine religieux à Strainchamps	1	non
En entretenant et valorisant le petit patrimoine religieux à Warnach	1	non

En restaurant les fontaines et abreuvoirs à Burnon	1	non
En restaurant les fontaines et abreuvoirs à Fauvillers	1	non
En restaurant les fontaines et abreuvoirs à Hollange	1	non
En restaurant les fontaines et abreuvoirs à Tintange	1	non
En restaurant les fontaines et abreuvoirs à Hotte	1	non
En valorisant le petit patrimoine historique sur la Commune, principalement sur Tintange et Honville	1	non
En valorisant le petit patrimoine historique : entretenir et valoriser les bornes frontières positionnées tous les 500 m, le long de la Sûre et de la Surbach	1	en cours
En valorisant le petit patrimoine historique à Fauvillers, derrière la ferme Simon, valoriser la villa romaine	1	non
En valorisant des sites à Fauvillers : aménager et sécuriser l'accès à l'étang d'Oisefagne	4	en cours
En valorisant des sites à Hollange : aménager une mare	4	non
En valorisant des sites à Tintange : améliorer la mare derrière l'école	4	non
En gérant la ressource "eau" à Hotte : favoriser l'épuration par lagunage	4	non
En favorisant l'utilisation des énergies renouvelables Notamment en prônant l'installation de chaudières à bois (Plan Bois Energie) dans les bâtiments publics, ainsi que l'utilisation de toute autre énergie renouvelable.	4	en cours
Sur la commune : maintenir les haies	5	oui
Sur la commune : veiller à un meilleur débroussaillage, plus sélectif et plus respectueux et à une taille des arbres et des haies moins agressive	5	oui
A Tintange : entretenir les chemins, les débroussailler et les dégager	5	non
Créer des logements communaux sur la commune et plus particulièrement à Fauvillers, dans la ferme Simon : 2 appartements pour 2-3 personnes	6	oui
Créer des logements communaux sur la commune et plus particulièrement à Menufontaine	6	oui
Créer des logements communaux sur la commune et plus particulièrement à Honville	6	non
Créer des logements communaux sur la commune : construire des maisonnettes en bois pour personnes âgées en y associant les services nécessaires	6	non
Sur la commune créer un centre de nuit pour personnes âgées et y associer des services	7	non
Aménager et entretenir le vicinal et les ouvrages d'art	8	oui
A Bodange : aménager l'ancien quai en bordure du vicinal en une aire de repos	8	non
A Strainchamps : améliorer la signalisation au niveau du vicinal et entretenir le pont de fer du vicinal	8	oui
Sur la commune : installer des panneaux avec carte d'orientation au centre des villages	8	en cours
En entretenant les murets en schiste à Fauvillers et à Strainchamps	1	oui
A Tintange : site de Romeldange, entretenir le chemin d'accès, placer des panneaux de signalisation, mettre en valeur les croix et le cimetière, présenter l'histoire du village sur un panneau didactique	8	oui
Création d'un atelier rural ou de toute autre infrastructure adaptée	8	non
Mise en place d'actions visant le soutien des initiatives économiques locales (promotion, information, aide administrative...)	8	oui

En entretenant les murets en schiste à Menufontaine	1	non
A Tintange : site de Romeldange		oui

1.3.2 Conventions en développement rural dans le cadre du PCDR

5 conventions ont été sollicitées auprès du développement rural dont une est encore en phase travaux.

1^{ère} convention : 12/2005 : Construction d'une maison de village à Hollange et aménagement de ses abords

2^{ème} convention : 12/2007 : Construction d'une maison de village à Sainlez.

3^{ème} convention : 06/2009 : Aménagement de la maison de village de Strainchamps

4^{ème} convention : 12/2010 : Aménagement de l'ancienne « ferme Simon » en maison rurale à Fauvillers

En cours de travaux au mois de novembre 2020 :

5^{ème} convention : 2015 : Rénovation et mise aux normes de la maison de village à Honville.

Au niveau de la synthèse financière, le PCDR 2006-2016 a donné lieu à des travaux subventionnés par le développement rural pour un montant total de **2.548.906,54€ (suivant le décompte d'octobre 2020)** subventionné à hauteur de **1.956.673,83€**. De plus, on peut y ajouter différentes initiatives, le plan cigogne, les plans d'ancrage, les interventions de la DGO1 et de la DGO3, qui ont augmenté cette enveloppe régionale.

1.3.2.1 1^{ère} convention : Construction d'une maison de village à Hollange et aménagement de ses abords

La maison de village à Hollange, baptisée « Halte du Pic Vert », comprend 3 niveaux et se présente de la manière suivante.

Au rez-de-chaussée (accessible de plain-pied) :

- 2 locaux de réunions,
- 2 locaux de rangement,
- le local de chaufferie.

A l'étage (accessible de plain-pied) :

- 1 grande salle avec bar,
- 1 cuisine équipée
- 7 sanitaires dont 1 pour les PMR.

Sous le toit, il y a encore 1 local de réunion. L'absence de douches est un frein à certaines activités. Ce nouveau bâtiment est réalisé sur base d'une structure métallique, en profitant de la déclivité importante du terrain permettant un aménagement sur plusieurs niveaux et des accès de plain-pied. Les façades du bâtiment sont en pierres naturelles en soubassement et un bardage bois couvre le reste de la surface.

Les abords sont aménagés de manière fonctionnelle pour permettre un accès et un stationnement aisé des véhicules. L'accès direct au niveau 0 permet, entre autres, le rangement du matériel des associations et l'utilisation de petits locaux de rencontre. Un espace est réservé pour les activités de plein air.

Les principales associations utilisant la maison de village en **2020** sont le comité Festi'Hollange et les jeunes du village. De nombreuses activités et manifestations y sont organisées, les principales étant : le Trail de la Strange, le Grand Feu, la fête de la Saint-Donat, les retransmissions de matchs de football sur grand écran, l'organisation du VTT Les Boucles de Hollange, les 3 jours de fêtes, le spectacle de Saint-Nicolas. La salle est aussi louée pour des manifestations privées comme des anniversaires, des réunions de grande famille et quelques communions.



Figure 1.1 Photo de la maison de village à Hollange (source : JML, 2018)

	Total	Part DR	Part communale
12/2005 - Construction d'une maison de village à Hollange et aménagement de ses abords			
Total conventionné	473.000,00€	378.400,00€	94.600,00€
Avenant 2010	559.494,26€	447.595,41€	111.898.85€
Montants DF 05/12/2011	580.061,11€	447.595,41€	111.898.85€

1.3.2.2 2^{ème} convention : Construction d'une maison de village à Sainlez

Le projet visait :

- l'assainissement et la restauration de l'ancienne école (humidité, châssis, chauffage) et la mise aux normes de sécurité et d'accueil des personnes à mobilité réduite ;
- l'extension du volume existant vers la cour et sur le terrain adjacent afin d'aménager une grande salle pouvant être cloisonnée ponctuellement (un espace autonome de 180m² divisible en deux salles de 90m²) ;
- la mise à disposition de petits locaux de réunion en sous-toiture ;
- l'aménagement d'un espace de convivialité et de places de stationnement sur le terrain jouxtant la maison de village.

La maison de village de Sainlez, baptisée « La Sanglière », répond bien aux objectifs initiaux et comprend finalement 2 niveaux.

Au rez-de-chaussée :

- 1 grande salle de 150m²,
- 1 réserve,
- 1 cuisine équipée,
- 1 hall d'entrée,
- les sanitaires.

A l'étage :

- 3 locaux pour les associations.

Les abords ont été aménagés avec des trottoirs et 14 places de stationnement.



Figure 1.2 Photo de la maison de village à Sainlez (source : JML, 2018)

Les principales associations utilisant la maison de village en **2020** sont les comités de village, le club de tennis de table, l'école et l'administration communale. Les principales activités sont des soupers, réunions, conférences. La salle est aussi louée pour des manifestations privées (anniversaires, communions, mariages, enterrements, baptêmes...).

Le taux d'occupation de cette maison de village est évalué à 75%.

	Total	Part DR	Part communale
12/2017 - Construction d'une maison de village à Sainlez			
Total conventionné	400.000,00€	320.000,00€	80.000,00€
Avenant 2010	545.100,00€	436.080,00€	144.108,76€
Montants DF 10/12/2015	580.188,76	436.080,00 €	144.108,76€

1.3.2.3 3^{ème} convention : Aménagement de la maison de village de Strainchamps

La maison de village de Strainchamps, baptisée « al Ptit'Escole », comprend 2 niveaux.

Au rez-de-chaussée :

- 1 grande salle polyvalente bioclimatique et d'une capacité de 120 personnes,
- 1 cuisine équipée,
- 1 local de rangement.

A l'étage, il y a des salles de réunions. Les abords présentent 1 cour en hydrocarboné et 1 abri vélo.



Figure 1.3 Photos de la maison de village de Strainchamps (source : JML, 2018)

La principale association utilisant la maison de village en **2020** est l'Association Villageoise de Strainchamps. Les principales manifestations et activités sont : des apéros dinatoires, le souper de pâtes, le barbecue, la

kermesse de 3 jours et les fêtes destinées aux enfants : Halloween et la Saint-Nicolas. La salle est aussi louée pour des manifestations privées (anniversaires, baptêmes...).

	Total	Part DR	Part communale
06/2009 : Aménagement de la maison de village de Strainchamps			
Total conventionné	686.400,00€	549.120,00€	137.280,0 €
Montants DF 19/03/2020	364.372,96€	253.571,46€	110.801,50€

1.3.2.4 4^{ème} convention : Aménagement de l'ancienne « ferme Simon » en maison rurale à Fauvillers

Fin 2002, la Commune a eu l'occasion d'acheter une ancienne ferme, dite "Ferme Simon", ainsi que le grand terrain la jouxtant. Sa localisation est plutôt centrale par rapport au village. Le bâtiment occupait une grande surface au sol et se présentait en deux étages. Il se composait d'un corps de logis et d'étables.

La réhabilitation de ce bâtiment s'inscrit dans un projet global reprenant deux affectations principales : la partie étables affectée en maison rurale et la partie corps de logis consacrée au logement (2 logements sociaux et 1 logement de transit). Le bâtiment abrite également la Poste, le Syndicat d'Initiative et la Police. Des subsides spécifiques ont été obtenus pour ces différentes affectations, de même que du site à réhabiliter pour la réhabilitation de l'enveloppe du bâtiment.

La maison rurale « la Ferme Simon » accueille au rez-de-chaussée, 3 espaces traversant (ouvrant sur la rue et sur l'espace à l'arrière), indépendants et chacun équipé d'une kitchenette et de sanitaires affectés à l'espace jeune, à l'espace aînés et dépôt de livres et au syndicat d'initiative.

A l'étage, la grande salle est équipée notamment avec une scène, un écran et un système de sono. Elle dispose d'un espace bar et d'un espace de préparation. Un monte-personne intérieur et un escalier extérieur permettent d'accéder à cette salle.

Un chauffage central à pellets alimente l'ensemble du bâtiment.

Les abords sont aménagés : côté rue par un large trottoir, à l'arrière par une cour pavée et des parkings, prolongés par une prairie où sont installés un verger, une station météorologique et un rucher conservatoire.



Figure 1.4 Photo de la Maison de la ferme Simon (source : JML, 2018)

La maison rurale est gérée par le service communication/événementiel de la Commune.

Les principales associations qui utilisent cette maison rurale sont le Club des jeunes, les associations de la commune, les aînés (3x20, CCCA, Maison communautaire). Les principales manifestations et activités sont notamment des conférences, du théâtre, des expositions, des spectacles de contes, d'autres réunions d'informations diverses et les rencontres de la CLDR. A titre d'exemple, en 2020, les activités suivantes s'y sont déroulées : soirées contes durant l'été 2020 en guise de soutien aux secteurs du spectacle, soirée dégustation

accord chocolats et vins & spiritueux, après-midi vélo organisée par le Conseil Communal des Enfants 2019-2020 (septembre 2020).

	Total	Part DR	Part communale
12/2010 : Aménagement de l'ancienne « ferme Simon » en maison rurale à Fauvillers			
Total conventionné	578.046,30€	462.437,04€	115.609,26€

Ce décompte a été établi par le Collège en **septembre 2020** et reste encore à fixer par la Région wallonne. Les délais de mise en œuvre ont été impactés par la faillite de l'entreprise Théret.

1.3.2.5 5^{ème} convention : Rénovation et mise aux normes de la maison de village à Honville

Jusqu'il y a peu, cette maison de village était très fréquemment utilisée, même pour des événements extérieurs au village et à la commune. Malheureusement, ce bâtiment ne correspondait plus aux normes sur le plan de la sécurité, de l'isolation et pour les utilisateurs à mobilité réduite. Le projet vise donc à rénover et à mettre aux normes cette maison de village.

Les travaux ont débuté en mars 2020.

L'ancien préau couvert a été démoli pour laisser la place à une nouvelle salle pouvant accueillir une centaine de personnes. La cuisine, les sanitaires et des locaux de rangement seront aménagés dans les locaux de l'ancienne école. L'ensemble du bâtiment va répondre aux normes en vigueur.



Figure 1.5 Photo de la maison de village à Honville (source : JML, 2018)

	Total	Part DR	Part communale
11/2015 - Rénovation et mise aux normes de la maison de village à Honville			
Total conventionné	476 846,99€	381 477, 59€	95 369,40€
Montants après adjudication	446.237,41€	356.989,92€	89.247,49€

1.3.3 Initiatives nouvelles

Divers projets non repris dans la liste initiale du 1^{er} PCDR ont répondu aux objectifs et ont fait l'objet d'une identification et d'une évaluation par la CLDR, qui apparait dans les rapports annuels.

Description du constat et justification de l'initiative	Objectifs rencontrés du PCDR	Intitulé du projet
Manque d'activités et services : développement de tous les aspects en lien avec la cohésion sociale sur le territoire	7 + 1	Plan de cohésion sociale 2014 – 2019 et 2020-2025 : convention avec la locomobile, activités intergénérationnelles, guide d'information, ouverture de la maison communautaire, repair café...
Peu de places pour les enfants en bas âge : permettre aux parents de disposer d'une crèche sur le territoire	7 + 1	Création d'une crèche communale de 21 places
Voiries agricoles en mauvais état à restaurer pour une bonne desserte des parcelles agricoles	7 + 2	Amélioration des voiries agricoles : chemins à Sainlez, de la Lore, de Helbru et des Eglantiers – chemin vers Romeldange
Peu de possibilités d'acquérir un terrain à moindre coût pour les jeunes ménages	6	Community Land Trust – achat du terrain à Fauvillers pour la création de deux logements acquisitifs dans un premier temps
Villages meurtris par la guerre et besoin de préserver la mémoire	8	Création d'un itinéraire et d'un petit musée de la mémoire civile à Sainlez
Menaces sur la qualité de l'eau et l'environnement	4	Adhésion au Contrat de Rivière de la Moselle (englobant le CR Sûre) – signature en 2017
Renforcer l'identité communale	1	Création d'un blason communal
Favoriser la sécurité des usagers faibles dans les villages	2 + 3	Aménagement de trottoirs dans le centre de Strainchamps
Continuer à offrir des services performants	7	Aménagements dans les écoles de Sainlez, Tintange et Fauvillers
Répondre aux obligations légales, service aux citoyens	7	Mise aux normes des cimetières et création d'une parcelle aux étoiles
Se doter d'outils de gouvernance et de prospective territoriale	3	Approbation du Schéma de Développement Communal
Volonté de préserver la richesse patrimoniale du territoire	3 + 8	Démarches pour la valorisation du lavoir de Tintange, avec le PNHSFA
Offrir des services performants à la population	7	Dossier pour l'extension du garage communal
Besoin de sensibiliser la population au respect de l'environnement, en lien avec la convention des maires	4	Taxation au poids des déchets récoltés en porte à porte
Sensibiliser les citoyens à certaines thématiques	1	Soirées conférences sur divers thèmes (addictions, violence à l'école...)
Pouvoir mettre un logement à disposition dans le cadre de l'ILA	6	Achat d'une maison à Fauvillers pour l'ILA
Diminuer l'empreinte écologique de la commune	4	<ul style="list-style-type: none"> - Adhésion à la Convention des Maires - Amélioration de l'isolation de la toiture de la maison communale - Remplacement des châssis de fenêtres et portes de la maison communale - Pose de panneaux photovoltaïques sur les bâtiments énergivores - Création d'un GAC avec la Commune de Martelange pour l'achat de vélos électriques
Apporter un soutien à la gestion de la petite forêt privée pour une meilleure cohérence sur le territoire	5 + 4	Démarches pour l'adhésion à la Cellule d'Appui à la Petite Forêt Privée

Besoin de coordination des acteurs économiques et de soutien pour le montage de dossiers : ADL transcommunale pour échelle d'action pertinente	7 + 8	Une ADL a été mise en place en partenariat avec les communes de Légglise, Martelange et Vaux-sur-Sûre
Besoin de lieux pour la transformation des produits locaux	7 + 8	Participation au projet de hall agricole de Bastogne, avec Bertogne, Vaux-sur-Sûre, Sainte-Ode et Tenneville
Apporter un soutien à l'agriculture locale	5	Amélioration des voiries agricoles pour une meilleure desserte des parcelles agricoles Adhésion à la coopérative « Terre en vue » afin de permettre aux agriculteurs locaux d'acheter des terres à prix raisonnables.
Poursuite des activités de développement du territoire : nouvelles initiatives à mettre en place	8 + 4 + 5	Nouvelle programmation du GAL Haute Sûre Forêt d'Anlier – aide communale pour les analyses de sol
Besoin de lieux pour les clubs sportifs locaux	1 + 7	Adhésion au projet pluricommunal d'extension du hall sportif de Martelange
Navettes à organiser pour rejoindre le GDL	2 + 7	Création d'une zone de covoiturage à Warnach
Faciliter les interventions d'urgence	7	Acquisition de défibrillateurs (Strainchamps, Sainlez, Hollange, Fauvillers)
Besoin d'un cadre de vie aménagé pour son amélioration	3	Aménagement d'un espace de convivialité à Hollange, en face de la fontaine
Epuration des eaux	3 + 7	Egouttage de plusieurs voiries
Réseau de distribution d'eau en mauvais état à certains endroits : maîtrise des coûts d'entretien du réseau	7	Remise du réseau d'eau à la SWDE, après une consultation de la population

1.3.4 Actions de la CLDR

La CLDR s'est personnellement investie dans une série d'actions par une mobilisation assez exceptionnelle pour être soulignée. Les 3 actions suivantes ont été entièrement animées par la CLDR.

- Dénomination des rues : consultation dans les villages via la CLDR
- Sécurité routière : consultation dans les villages via la CLDR, sensibilisation avec l'IBSR¹ et la commission sécurité routière
- Enquête centrale de services via la CLDR

1.3.4.1 Dénomination des rues

Lors de la consultation, les habitants ont demandé à maintes reprises que des noms soient donnés aux rues pour faciliter l'accès aux villages (adresses difficiles à trouver pour les personnes extérieures à la commune).

La CLDR a décidé d'organiser des groupes de travail villageois, avec des relais au sein de la CLDR. Des rencontres dans les villages ont été organisées par les membres de la CLDR pour définir les dénominations et les justificatifs. La CLDR a également décidé de procéder à une nouvelle numérotation qui s'est mis en place en même temps que les nouvelles dénominations de rue.

¹ Institut Belge pour la Sécurité Routière, aujourd'hui devenu l'institut VIAS

La Commune a envoyé le dossier à la Commission de la Toponymie et de la Dialectique de la Communauté française qui a fait quelques remarques et qui a souligné l'excellent travail participatif dont Fauvillers a fait preuve.

Le Conseil communal a approuvé ce dossier et a pris contact avec le Registre National pour la mise en œuvre de cette action.

1.3.4.2 Sécurité routière

Une commission communale est chargée de la « sécurité routière ». Pour approfondir la réflexion, la participation des membres de la CLDR intéressés a été sollicitée.

La base de la réflexion est l'inventaire réalisé dans le cadre du PCDR, qui est mis à jour régulièrement. La Commune a envoyé un toutes-boîtes d'invitation dans les villages et les membres de la CLDR intéressés servent de relais. Les membres de la CLDR ont animé des réunions de consultation sur la sécurité routière dans les villages. Une réunion de synthèse a été organisée.

Une visite de terrain a été organisée par la CLDR avec l'IBSR. Ce dernier a présenté son rapport en CLDR. Une soirée de sensibilisation de la population a été ensuite organisée avec l'IBSR.

1.3.4.3 Enquête centrale

La CLDR a décidé de mettre en place cette première action fin 2005.

Une enquête dans les villages a été réalisée par certains membres de la CLDR. 132 enquêtes sont rentrées.

La FRW a synthétisé les résultats de ces rencontres. Lors de la séance du 19/06/2006, la CLDR a pris connaissance des résultats de l'enquête et des premières pistes de solution dégagées notamment par la Commune, le CPAS...

Il apparaît au final que pratiquement toutes les demandes ont été ou seront rencontrées, sur base d'initiatives communales, associatives ou du CPAS. La synthèse des résultats a fait l'objet d'un article dans le bulletin communal.

1.3.4.4 Autres actions

- Enquête mobilité des jeunes

Un problème au niveau de la mobilité des jeunes pour les activités à l'extérieur de la commune avait été soulevé lors de l'enquête « services ».

Un toutes-boîtes a été envoyé à l'ensemble de la population. Cependant, très peu de réponses sont rentrées (10 de particuliers et 1 de l'Edelweiss). Apparemment, il n'y a pas de gros problèmes.

La Commune a décidé de mettre en relation ces personnes et d'instaurer un système d'annonces via le bulletin communal et son site internet.

- Inventaire du petit patrimoine 2013-2014 + partenariat avec le PNHSFA + appel à projets « recensement du petit patrimoine » + commission patrimoine 2016
- Inventaire des points de vue avec l'asbl ADESA et le PNHSFA, associé à la charte paysagère du PNHSFA (2018)
- Mémoire du Tram (appel à projets « générations rurales ») en 2012

1.4 Conclusions

1.4.1 Analyse de la CLDR

Dans son ensemble, la CLDR fait le constat du nombre assez faible de projets matériels réalisés mais reste globalement très satisfaite de ceux-ci. Elle met ce constat en rapport avec la multitude de projets prévus dans le PCDR, ressentie comme trop ambitieuse.

Ce PCDR était orienté plutôt maisons de village et espaces de convivialité. Pour la suite, la réflexion devrait s'élargir à d'autres thèmes. De plus, le nombre d'infrastructures proposées ne correspond peut-être pas à la réalité de la commune de Fauvillers. Par la suite, une réflexion sur l'ensemble de la commune serait plus appropriée pour éviter la multiplication du même type de projets pour chaque village.

1.4.2 Bilan

Pour des communes rurales comme Fauvillers, le développement rural est une politique positive permettant de donner des moyens financiers supplémentaires pour concrétiser les projets et améliorer la gouvernance par un recours important à la participation citoyenne.

Une opération de développement rural reste une procédure empirique où chaque acteur, citoyen impliqué, membre de la CLDR, pouvoir politique, cherche sa place pour contribuer au développement de sa commune. Cette première ODR a constitué un formidable terrain d'expérimentation, que ce soit en matière de projets subsidiés ou en matière de participation. S'il en ressort des points faibles liés à la longueur de la procédure ou aux difficultés de mise en œuvre de certains projets, cette première ODR a permis aux Fauvillersois de réaliser que, malgré les difficultés à surmonter, l'appropriation d'un Programme Communal de Développement Rural constitue une réelle opportunité pour son territoire qui a permis de réaliser pour **environ 2.500.000€** de travaux (subventionnés à près de **2.000.000€**) et de mettre en place des commissions de citoyens (pour la sécurité routière et le patrimoine) afin de répondre à des problématiques spécifiques au territoire.

Parallèlement à l'ODR, de nombreux projets ont été menés : ils représentent des opportunités saisies pour répondre aux objectifs du PCDR.

Enfin, de nombreux projets portaient sur l'aménagement de maisons de village, l'amélioration du cadre de vie et de la convivialité au sein des villages. L'élaboration d'un nouveau PCDR laissera certainement apparaître de nouvelles problématiques, comme par exemple le logement, la transcommunalité qui s'est particulièrement développée en 10 ans, ou la proximité de la frontière avec le Grand-Duché du Luxembourg. La prise en compte de ces évolutions récentes sera un préalable nécessaire pour inscrire au mieux le PCDR de la Commune de Fauvillers dans son contexte régional.

Considérant que l'apport de la 1^{ère} ODR lui a été bénéfique, la Commune a décidé de réintroduire auprès du Ministre la demande pour en relancer un 2^{ème} avec l'accompagnement de la FRW.